

Non, Nicolas Gardères, le voile à l'université n'a rien à voir avec la liberté

écrit par Christine Tasin | 9 mars 2015



Décidément, Nicolas, tu t'obstines à cultiver les paradoxes. Non seulement tu es adhérent d'*Europe Ecologie Les Verts*, fort engagé aux côtés des délinquants que sont les clandestins appelés par désinformation manipulatoire « sans-papiers » et un des avocats de Riposte laïque, mais tu es capable d'écrire tout et son contraire dans un seul article.

C'est le cas dans celui-ci, sommet de désinformation et de mauvaise foi.

http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/03/06/respectons-les-libertes-de-chacun_4588843_3232.html?xtmc=garderes&xtcr=1

L'article est réservé aux abonnés pour l'essentiel, nous en citerons donc quelques extraits afin de retracer le cheminement de ta pensée.

Le début de l'article offre, sans en avoir l'air, une explication (et quand on est avocat, il n'y a pas loin de l'explication au dédouanement) à l'enfermement des femmes :

Etre propriétaire du corps des femmes, de la sienne, le séquestrer, a ainsi semblé aux hommes la meilleure assurance d'une descendance biologiquement conforme.

Ces pauvres pères jamais assurés de ne pas avoir été trompés, d'être bien les pères de leurs enfants auraient ainsi de bonnes raisons de cacher et enfermer leurs femmes...

Avec bien d'autres institutions, notamment occidentales, l'impératif de pudeur féminine matérialisé dans le voile islamique participe totalement de la logique de séquestration du corps des femmes.

Certes, le mot « séquestration » est fort et sent sa condamnation mais la phrase est si obscure que l'on peut lui faire dire ce que l'on veut. Quelles sont ces institutions occidentales qui participeraient à l'impératif de pudeur féminine ? Celles que nous appelons collabos ou dhimmis ou bien celles qui, au cours de l'histoire de l'humanité, occidentale, ont parfois veillé à ce que le corps des femmes n'appartienne qu'à leur seigneur et maître ? Je crains bien que la seconde interprétation ne soit la bonne, jeune Nicolas, et que tu n'aies cherché ici, par un rapprochement incongru, à dédouaner l'islam de sa misogynie et de la tyrannie, anti-républicaine, des mâles. Tu as seulement oublié que nos ancêtres ont lutté pour émanciper la femme et qu'il n'y a aucune raison pour que chacun de nous soit agressé par une image barbare au pays d'Olympe de Gouges et de Voltaire. Si

l'islam veut voiler ses femmes qu'il retourne le faire dans les pays musulmans et qu'il revienne dans dix siècles, quand il sera devenu compatible avec la République et la France.

Il y a ainsi quelque chose de profondément inégalitaire dans le voile. Il y a deux sexes, et il est bon, que l'un des deux soit plus pudique que l'autre. Le voile est un cache sexe.

Nous savons que Nicolas Gardères est un excellent avocat, qui connaît le poids des mots et de la ponctuation. On pourrait comprendre qu'il fasse parler ici un musulman voilant sa femme, mais dans ce cas, où sont les guillemets ? Dans ce cas, où est le conditionnel « *il serait bon...* » ? Sans ces outils marquant que le locuteur est autre que l'auteur, ou que l'auteur prend de la distance avec les mots prononcés, on ne peut que croire qu'il s'agit de la pensée même de Nicolas... « *Il est bon que l'un des deux sexes soit plus pudique que l'autre* ». En 68 on a lapidé des machos pour bien moins que ça, Nicolas...

Serais-tu en voie de conversion islamique ? Le vert libertaire cacherait-il un sens de la possession inavouable ? Qu'en dit ta chère et tendre ?

Le meilleur est pour la fin :

Porter le voile est en effet un acte paradoxal de liberté individuelle, en tant qu'il correspond à l'exercice des libertés constitutionnelles de conscience et de culte.

Nicolas, nous sommes en France, la laïcité est le garant de la République et de nos principes constitutionnels, rien à voir avec la laïcité à l'anglo-saxonne que nos gouvernants voudraient nous imposer. La liberté individuelle avant le bien commun, c'est au Royaume Uni ou aux USA, pas en France. Le voile n'est pas une marque religieuse, c'est une marque infamante pour dire l'infériorité des femmes, bien appartenant à l'homme qui décide tout pour elle ; pour dire, aussi, la bassesse de l'homme islamique incapable de réfréner ses

pulsions sexuelles devant une mèche de cheveux. Si le voile était une simple question religieuse, on ne fouetterait pas, dans nombre de pays islamiques, celles qui ne le portent pas ou le portent mal. Si le voile était une simple question religieuse, on ne tuerait pas, dans nombre de pays islamiques, celles qui refusent de le porter, comme ils ont fait à [Katia Bengana](#). Si le voile était une simple question religieuse, on ne demanderait pas aux femmes non musulmanes de le porter dans les pays musulmans, comme à Hillary Clinton ou Christine Boutin en Iran. Si le voile était une simple question religieuse, on ne violerait pas les non musulmanes, non voilées, dans tout l'[Occident](#), au motif qu'elles seraient « des putes ». Il n'est donc pas possible d'invoquer la liberté de culte pour imposer/accepter le port du voile en France.

Et puis, et puis, Nicolas, tu es censé connaître la loi, non ? La constitution garantit la liberté de conscience, ce qu'interdit l'islam. Qu'a à faire sur notre terre un système anti-constitutionnel ?

Nicolas, tu oses ensuite relativiser les choses et prétendre que le cas des femmes qui, en France, portent le voile sous contrainte et contre leur gré serait marginal.

Marginal. Je ne sais s'il me faut pleurer ou te jeter un verre à la figure, Nicolas.

Regarde ces vidéos et ose encore me dire que ces gamines de 5 ans voilées ont choisi et que ce fait est marginal et pas important. Ose !

<http://resistancerepublicaine.com/2015/voulez-vous-payer-pour-que-soient-construites-des-ecoles-musulmanes/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/une-nouvelle-ecole-musu>

[lmane-en-plein-paris-pour-proteger-les-enfants-musulmans-du-feu-de-lenfer/](#)

Alors ta conclusion, mon pauvre ami, ne tient pas la route une seconde :

« Je ne pense pas en effet, que les jeunes femmes voilées sous contrainte patriarcale soient nombreuses à faire des études supérieures. »

Ah bon ! Les études émanciperaient les femmes et leur donneraient tous les droits, y compris celui d'amener dans nos Universités un modèle de sexisme, de séparation des sexes, pour ne pas parler de l'idéologie islamique, violente et incitant à la haine par essence ?

Aurais-tu oublié, Nicolas, que ceux qui ont mis des bombes dans le métro londonien étaient bardés de diplômes ? Ils ont eux aussi utilisé leur liberté. Contre celle des autres. Contre la vie des autres.

« Or, c'est précisément parce que l'Université est un lieu d'exercice extrêmement large, le plus large possible, des libertés individuelles, que l'interdiction du port du voile y serait profondément scandaleuse. »

Non, Nicolas, l'Université n'est pas le lieu d'exercice des libertés individuelles, c'est le lieu où l'on doit, plus qu'ailleurs, parce qu'on y forme l'élite de la nation, y appliquer nos lois, le respect de notre constitution, de notre héritage et de nos valeurs.

Cela s'appelle la Res publica et Robert de Sorbon, qui, il y a huit siècles, créa la Sorbonne, disait clairement son projet : : *« Vivre en bonne société, collégialement, moralement et studieusement »*. Rien à voir avec le déchaînement anglo-saxon des libertés individuelles...

Et puis, Nicolas, qu'est-ce que c'est que cette liberté des

unes qui s'accompagnerait de la négation de la liberté des autres ? Quid de la liberté de conscience des enseignants et des autres étudiants qui, selon leur éthique, leur conscience, leur « religion », refusent de parler ou d'être devant le symbole de l'asservissement féminin et de la conquête islamique ?

Bref, Nicolas, vis-tu dans une sphère à cent mille pieds de la réalité ? Atterris, je te prie. Et si tu aimes les femmes et la liberté, viens lutter avec nous contre le voile. Le reste n'est que littérature ou posture politicienne.

Christine Tasin

[Résistance républicaine](#)